

NF A36–715 Décembre 2003 Aciers hors emballage – Produits longs en acier destinés à entrer au contact des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux – Aciers non alliés et alliés, non revêtus et non inoxydables

Boutique AFNOR

La présente norme spécifie l'acier à utiliser pour la fabrication d'objets destinés à entrer en contact direct des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Le choix du matériau doit être en adéquation avec les conditions d'emploi (résistance mécanique, aptitude à l'usinage, tenue à la corrosion, lorsque l'application en milieu acide est envisagée).

La présente norme s'applique aux produits longs en acier non allié et en acier allié non revêtus.

Les principaux exemples d'application sont les suivants :

- électroménager : couteaux de mixers et robots culinaires, etc. ;
- équipements de process dans l'industrie et l'artisanat agro-alimentaire : malaxeurs, outillages divers (de manutention), etc.

La présente norme ne s'applique pas :

- aux aciers plats hors emballage nus ou revêtus d'un revêtement organique ou métallique, destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux ;
- aux aciers pour emballage ;
- aux aciers inoxydables ;
- aux aciers à outils.

Mots-clés: Acier, contact aliment–contenant, dimension, composition chimique, ustensile de cuisine, matériel pour industrie alimentaire, contrôle, étiquetage

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):